

CHARTRE PEDAGOGIQUE ABVENT

La présente charte définit notre mission et nos objectifs ainsi que le cadre pour y parvenir. Elle sert de référence pour la conception, la réalisation et l'évolution des formations proposées par ABVENT.

Le département de formation a pour mission la diffusion à notre public cible qui est issu des milieux de la construction, de l'architecture, des connaissances techniques et informatiques relatives à l'utilisation des logiciels de notre gamme.

Engagé dans une démarche d'objectivité maximale, ABVENT construit une offre de formation orientée vers la pratique et l'acquisition de compétences rapidement utilisables dans l'exercice des métiers des apprenants. Réservées aux adultes les formations s'articulent autour de pratiques d'enseignement andragogiques.

Notre action s'inscrit dans la continuité. Une évaluation constante de nos cours et de nos formateurs alliée aux avis des participants contribue à la grande qualité de nos prestations. Nous opérons également un renouvellement permanent du contenu des formations en fonction de l'évolution des logiciels que nous distribuons.